

**Groupe de coopération internationale du Conseil de  
l'Europe sur les drogues et les addictions**



19 novembre 2025  
P-PG/BUR (2025) 11  
*Version 19/11/2025*

# **Mise en œuvre du programme de travail du Groupe Pompidou**

*(Janvier 2023 - Décembre 2025)*

## Sommaire

|                                                                                                                                    |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Introduction .....                                                                                                                 | 3  |
| 1. Placer les droits humains au cœur des politiques en matière de drogues et d'addictions..                                        | 4  |
| 1.1 Document d'orientation sur les droits humains et les politiques en matière de drogues et d'addictions .....                    | 4  |
| 1.2 Outil d'auto-évaluation sur les droits humains et la politique en matière de drogues .....                                     | 5  |
| 1.3 Élaboration des politiques : Comité de rédaction sur les droits humains et les politiques en matière de drogues (DH-PDA) ..... | 6  |
| 1.4 Cours HELP (Human Rights Education for Legal Professionals) .....                                                              | 6  |
| 2. Addictions en ligne .....                                                                                                       | 7  |
| 2.1 Document d'orientation sur les addictions en ligne .....                                                                       | 7  |
| 3. Composante « Application de la loi » .....                                                                                      | 8  |
| 3.1 Conférence annuelle sur l'application de la loi : réseaux de contrôle des drogues .....                                        | 8  |
| 3.2 Lutte contre la criminalité organisée en tant que forme de trafic de drogue (OC-DT) .....                                      | 10 |
| 3.3 Outil en ligne sur les livraisons surveillées (CD) .....                                                                       | 11 |
| 4. Académie internationale des politiques en matière de drogues .....                                                              | 12 |
| 4.1 Académie internationale des politiques en matière de drogues .....                                                             | 12 |
| 4.2 Le rôle de la police dans la prévention des drogues .....                                                                      | 14 |
| 5. Groupes vulnérables et à risque : les enfants et les addictions .....                                                           | 14 |
| 6. Prévention, rétablissement et réduction des risques .....                                                                       | 16 |
| 6.1 Séminaire sur la prévention de la consommation de drogues .....                                                                | 16 |
| 6.2 Prix Pompidou de la prévention .....                                                                                           | 16 |
| 6.3 Séminaire sur le rétablissement et l'éducation .....                                                                           | 17 |
| 6.4 Évolution des politiques en matière de drogue .....                                                                            | 18 |
| 7. Réseaux régionaux .....                                                                                                         | 18 |
| 7.1 Région sud-méditerranéenne : MedNET / MedSPAD .....                                                                            | 18 |
| 7.2 Groupe de coopération SEE : Systèmes de traitement de la consommation de drogues en prison (PRISEE) .....                      | 20 |
| 7.3 Groupe de coopération SEE : Aéroports (CGSEEA) .....                                                                           | 21 |
| 8. Programmes de santé en milieu carcéral (HPP) .....                                                                              | 21 |
| 9. Addictions – Instrument d'assistance technique (IAT) .....                                                                      | 25 |
| 10. Contribution du Groupe Pompidou à d'autres organisations internationales .....                                                 | 26 |

## Introduction

La feuille de route 2023-2025 pour les actions et interventions du Groupe Pompidou découle de la Déclaration de Lisbonne et du programme de travail (2023-2025) du Groupe Pompidou, tous deux adoptés lors de la Conférence ministérielle organisée par la présidence portugaise sortante les 13 et 14 décembre 2022. À cette occasion, l'Italie a été élue nouvelle présidence et la Suisse vice-présidence pour le cycle de travail 2023-2025.

S'appuyant sur la coopération de tous les États membres et avec la participation active du Secrétariat, la présidence a travaillé ardemment à la mise en œuvre du programme de travail adopté, en mettant l'accent sur les priorités suivantes :

- approfondir les relations déjà existantes avec chacun des États membres, les observateurs et les pays qui participent par ailleurs aux activités du Groupe, afin de bien connaître la réalité de chaque État, d'accroître l'échange et le partage d'expériences, de modèles et de bonnes pratiques, et d'impliquer d'autres organisations internationales, dans un esprit de collaboration.
- faire de la prévention une priorité, pour laquelle il est essentiel de disposer d'informations de plus en plus adéquates, en premier lieu auprès des très jeunes, tout en accordant une attention particulière au traitement et à la réinsertion des personnes souffrant d'addictions.
- réduire à la fois la demande, par des campagnes de prévention, en premier lieu dans les écoles, et l'offre, en luttant contre le trafic de drogue et le crime organisé.
- promouvoir une approche fondée sur les droits humains, non stigmatisante et non discriminatoire : si nous voulons construire des communautés accueillantes et sûres, l'accès aux services de soins et de traitement ne doit être refusé à personne. Le droit à la santé doit être garanti à tous. Toute politique dans ce domaine doit être fondée sur des preuves scientifiques accréditées par des sources institutionnelles, car c'est la seule façon de garantir son efficacité ; et
- trouver un juste équilibre entre liberté et responsabilité, tant au niveau individuel qu'au niveau de l'État.

## **1. Placer les droits humains au cœur des politiques en matière de drogues et d'addictions**

### **1.1 Document d'orientation sur les droits humains et les politiques en matière de drogues et d'addictions**

À la suite des travaux de rédaction du groupe d'experts du Groupe Pompidou sur les droits humains et la politique en matière de drogues<sup>1</sup>, un projet de document d'orientation intitulé « Orientations pour l'alignement de la politique en matière de drogues sur les droits humains » a été finalisé. Au début de l'année 2024, le projet de document d'orientation a fait l'objet d'un examen approfondi par les secrétariats des deux comités clés : le Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) et le Comité européen des droits sociaux (Charte sociale). Le document a également été diffusé pour commentaires écrits, puis soumis pour examen et adoption lors de la 94<sup>e</sup> réunion des correspondants permanents (PC) du Groupe Pompidou, qui s'est tenue le 30 mai 2024. En conséquence, lors de leur 95<sup>e</sup> réunion à Strasbourg (5-6 novembre 2024), les correspondants permanents ont adopté le document d'orientation intitulé « Orientations pour l'alignement des politiques en matière de drogues et d'addictions sur les droits humains ».

Ce document d'orientation vise à garantir que les politiques en matière de drogues et d'addictions, lorsqu'elles sont élaborées ou renforcées par les autorités nationales, intègrent et accordent la priorité aux droits humains en alignant leurs cadres sur les normes relatives aux droits humains. Il fournit aux autorités nationales un ensemble de lignes directrices pour une approche globale de l'intégration des droits humains dans les politiques en matière de drogues, en préservant la santé, la sécurité et la dignité dans le traitement et la lutte contre tous les aspects liés à la consommation de drogues et aux addictions. En outre, il exhorte les décideurs politiques, les institutions publiques et les professionnels à intégrer les considérations relatives aux droits humains et sociaux dans leurs processus de prise de décision et d'élaboration des politiques.

A la suite de la demande des correspondants permanents émise lors de l'adoption du document d'orientation, le mandat du comité de rédaction sur les droits humains et les politiques en matière de drogues ( DH-PDA ) a été examiné et approuvé par le groupe de rapporteurs sur les questions sociales et sanitaires (GR-SOC) le 4 février 2025. En conséquence, lors de sa 1519<sup>e</sup> réunion, les 12 et 13 février 2025, les délégués ont approuvé le mandat du DH-PDA tel que présenté par le GR-SOC. Ce comité fonctionnera sous l'autorité de la CDDH du 1<sup>er</sup> mai 2025

---

<sup>1</sup> Le mandat du Groupe d'experts sur les droits de l'homme et la politique en matière de drogues couvre la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2025.

au 31 décembre 2026, tandis que sa fonction de secrétariat sera assurée par le Secrétariat du Groupe Pompidou.

## **1.2 Outil d'auto-évaluation sur les droits humains et la politique en matière de drogues**

L'outil d'auto-évaluation sur les droits humains et la politique en matière de drogues a été officiellement lancé lors de la 18<sup>e</sup> Conférence ministérielle du Groupe Pompidou (décembre 2022). Dans le cadre du programme de travail 2023-2025, le Groupe d'experts sur les droits humains et la politique en matière de drogues (P-PG/HRDP)<sup>1</sup> a été chargé de superviser le développement, l'application, l'utilisation et l'examen de la fonctionnalité et de l'efficacité de l'outil d'auto-évaluation. Depuis lors, l'outil est disponible en six langues sur Internet<sup>2</sup>. Selon le mandat du Groupe d'experts sur les droits humains et la politique en matière de drogues, l'outil devrait faire l'objet d'un examen et d'une mise à jour réguliers (annuels) de son contenu, ainsi que de sa fonctionnalité pour assurer sa convivialité d'utilisation.

Dans cette optique, à la fin de l'année 2024, le Secrétariat a procédé à un examen des progrès réalisés, en analysant l'utilisation pratique de l'outil, son statut, ses données, ses performances et ses principales réalisations, et a identifié certains problèmes à résoudre afin de mieux refléter l'objectif de l'outil. L'examen du Secrétariat de 2024 note que, bien que l'outil d'auto-évaluation ait pour objectif de fournir un cadre utile pour évaluer les droits humains dans la politique en matière de drogues, son utilisation actuellement limitée et ses problèmes de convivialité d'utilisation suggèrent qu'une évaluation approfondie de son avenir est nécessaire. Compte tenu des limites actuelles de l'outil - notamment son objectif, son contenu, le faible nombre d'utilisateurs, le nombre très faible d'évaluations, les compétences spécialisées requises - il serait prudent d'envisager une évaluation indépendante qui pourrait déboucher sur des recommandations concernant les prochaines étapes.

À la suite de l'évaluation approfondie menée par le Secrétariat et des discussions avec le groupe d'experts, il a été convenu que l'outil devait être perfectionné. Plutôt que de rester un instrument d'auto-évaluation, il servira d'outil d'évaluation complet qui devra être rempli par un groupe multidisciplinaire de personnes désignées par leurs autorités nationales respectives. Ce groupe devra procéder à l'évaluation au moins deux fois, à intervalles appropriés, afin de suivre et de mesurer les progrès réalisés en matière de respect des droits humains dans le cadre des politiques de leur pays en matière de drogues et d'addictions. Cela facilitera l'exploration d'autres approches, l'amélioration de l'allocation des ressources et la participation des parties

---

<sup>2</sup> Lien : <https://pghumanrightsapp.com/Identity/Account/Login?ReturnUrl=%2F>

prenantes à l'identification des prochaines étapes nécessaires à l'évaluation et la promotion efficaces des droits humains dans la politique en matière de drogues.

### **1.3 *Élaboration des politiques : Comité de rédaction sur les droits humains et les politiques en matière de drogues (DH-PDA)***

Lors de leur 95<sup>e</sup> réunion à Strasbourg (5-6 novembre 2024), les correspondants permanents du Groupe Pompidou ont adopté un document d'orientation intitulé « Orientations pour l'alignement des politiques en matière de drogues et d'addictions sur les droits humains ».

En réponse, le mandat du Comité de rédaction sur les droits humains et les politiques en matière de drogues (DH-PDA) a été examiné par le Groupe des rapporteurs sur les questions sociales et sanitaires (GR-SOC) le 4 février 2025. Le Groupe a convenu de transmettre le texte au Comité des Ministres (Adjoints) pour adoption sans autre débat lors de sa 1519<sup>e</sup> réunion (12-13 février 2025). Lors de cette session, les Adjoints ont approuvé le mandat tel que présenté par le GR-SOC. Le DH-PDA fonctionne sous l'autorité du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) en tant qu'organe subordonné pour la période allant du 1<sup>er</sup> mai 2025 au 31 décembre 2026.

Depuis le printemps 2025, le DH-PDA a tenu deux réunions de comité. Le Comité est mandaté de rédiger une recommandation à l'intention des États membres sur l'alignement de ces politiques sur les normes relatives aux droits humains et fonctionne comme un organe subordonné au CDDH tout au long de son mandat.

### **1.4 *Cours HELP (Human Rights Education for Legal Professionals)***

Début 2024, un groupe de travail multidisciplinaire composé d'experts internationaux en droits humains, normes juridiques, politique en matière de drogues, justice pénale, santé et traitement, ainsi que de représentants de la société civile et d'autres organisations internationales et organes du Conseil de l'Europe, a été créé afin d'élaborer le cours en ligne « Les droits humains et la consommation de drogues ».

Le cours a été lancé en mars 2025 sur la plateforme du Conseil de l'Europe consacrée à la formation des professionnels du droit aux droits humains (HELP) et présenté lors de la session annuelle de la Commission des stupéfiants des Nations unies et de la conférence annuelle HELP, à laquelle ont participé des professionnels du droit des États membres du Conseil de l'Europe. Le cours comprend quatre modules thématiques :

- Module 1 : Définitions, concepts clés et sources des droits humains

- Module 2 : Les droits humains et la consommation de drogues dans la pratique
- Module 3 : Aspects des droits humains liés à la santé et au traitement
- Module 4 : Aspects des droits humains à différentes étapes de l'administration de la justice

La version française du cours HELP est en cours de préparation et de traduction et sera disponible d'ici la fin décembre 2025. En parallèle, le Bureau du Conseil de l'Europe à Rabat soutient la traduction du cours en arabe, dont la conférence de lancement est prévue le 2 décembre 2025 à Rabat, Maroc.

## **2. Addictions en ligne**

### **2.1 Document d'orientation sur les addictions en ligne**

La Déclaration de Lisbonne adoptée lors de la 18e Conférence ministérielle du Groupe Pompidou en 2022 a réaffirmé l'importance accordée par le Groupe Pompidou à l'exploration de stratégies visant à lutter contre les addictions liées à l'utilisation des technologies et des applications de communication et d'information. Dans ce contexte, l'une des principales priorités du programme de travail 2023-2025 du Groupe Pompidou était de lutter contre les nouvelles formes de dépendances en (i) comprenant les dépendances facilitées par les technologies et les pratiques en ligne, (ii) explorant les interventions et les outils en ligne disponibles en matière d'auto-assistance et de traitement et (iii) présentant et promouvant de nouvelles pratiques de prévention pour un monde numérique.

Afin de remplir ce mandat, un groupe d'experts sur les addictions en ligne, présidé par la Suisse et composé d'experts de 14 États membres et d'un représentant de l'OMS, a été créé en 2023.

Dans le cadre de la mise en œuvre du mandat adopté par les correspondants permanents pour les activités dans ce domaine, le groupe d'experts a rédigé en 2023 le « Rapport sur les risques et les dommages associés aux jeux vidéo et jeux d'argent et de hasard en ligne ». Sur la base des conclusions de ce rapport, le groupe a été chargé en 2024 de préparer un document d'orientation qui sera soumis à l'examen des correspondants permanents en tant que document d'orientation du Groupe Pompidou. Le document d'orientation sur les « Stratégies et options réglementaires visant à réduire les risques et les dommages liés aux jeux vidéo et jeux d'argent et de hasard en ligne » a été adopté par les États membres lors de la 94<sup>e</sup> réunion des correspondants permanents le 30 mai 2024.

### 3. Composante « Application de la loi »

#### 3.1 Conférence annuelle sur l'application de la loi : réseaux de contrôle des drogues

S'appuyant sur les succès des quatre groupes de travail d'experts du Groupe Pompidou — *le Groupe de coopération des services de contrôle des drogues dans les aéroports européens, le Groupe d'experts sur l'aviation générale, le Réseau international sur le contrôle des précurseurs et le Groupe d'experts sur la lutte contre le trafic de drogues en ligne* — un nouveau concept intégré a été introduit pour 2023 et 2024. Cela a abouti au lancement de la Conférence annuelle sur l'application de la loi : Réseaux de contrôle des drogues, qui vise à renforcer la collaboration entre les différents secteurs impliqués dans le contrôle des drogues et l'application de la loi.

La **première conférence**, organisée par le Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe en 2023, a réuni 170 experts de 40 pays ainsi que des représentants de cinq organisations internationales, du monde universitaire et du secteur privé. Ce format innovant a réuni des acteurs de divers domaines, notamment le trafic dans les aéroports, l'aviation générale, le contrôle des précurseurs chimiques et la cybercriminalité liée aux drogues. L'approche intégrée a favorisé de précieuses synergies entre les services de contrôle aux frontières, les services d'enquête criminelle et les services douaniers.

Les séances plénières ont abordé des thèmes transversaux clés tels que les évolutions de l'offre et du trafic de drogues, les défis et les opportunités en ligne, les opérations et la coopération internationale.

Les sessions spécialisées ont porté sur : la sensibilisation aux précurseurs, les menaces internes dans les aéroports et trafic dans l'aviation générale, les défis liés aux drogues synthétiques, le trafic de drogue en ligne, les menaces liées à Internet/à l'IA, le recrutement, blanchiment d'argent et fraude, la gestion des traumatismes, du stress et de la santé mentale.

Ces sessions ont bénéficié des contributions fondées sur des données probantes d'éminents experts et chercheurs internationaux, facilitant ainsi un échange complet de connaissances.

La **deuxième conférence** a réuni environ 150 professionnels des douanes, de la justice, du monde universitaire et du secteur privé. Les participants représentaient 26 États membres du Groupe Pompidou, ainsi que des États membres du Conseil de l'Europe, des États observateurs, et les pays participant à MedNET. Des organisations internationales clés, notamment Interpol, Europol, Eurojust, l'ONUDC, l'EUDA, l'OSCE, la SELEC et l'OMD, ont également participé activement.



Cette édition a approfondi des sujets urgents tels que la fabrication de drogues et les précurseurs chimiques, le trafic via l'aviation générale, le commerce numérique de la drogue et le rôle de l'intelligence artificielle dans la lutte contre la drogue, les nouvelles drogues synthétiques, les substances et l'impact environnementaux des déchets issus de la production de drogues. Les sessions quotidiennes en groupe ont abordé les stratégies opérationnelles et défis mondiaux liés à l'approvisionnement en drogues, les tendances en matière de criminalité en Europe et les évolutions législatives liées, la prolifération des produits contrefaits, les cryptomonnaies et le blanchiment d'argent, ainsi que l'utilisation des renseignements provenant de sources ouvertes dans les enquêtes

Les conférences ont mis l'accent sur le défi mondial considérable que représentent les drogues illicites, soulignant leur impact sur la santé publique, la sécurité et la stabilité économique. Elles ont insisté sur la nécessité d'une réponse internationale globale et coordonnée pour lutter contre les organisations criminelles transnationales qui exploitent la logistique mondiale.

Les services répressifs ont été exhortés à s'adapter à l'évolution des menaces, notamment à la montée en puissance de substances synthétiques puissantes telles que le fentanyl et le Captagon, très répandues en Amérique du Nord et au Moyen-Orient. L'expansion rapide du marché numérique de la drogue sur le Darknet nécessite une surveillance réglementaire plus stricte et des réponses innovantes de la part des services répressifs.

L'intelligence artificielle présente à la fois des défis et des opportunités. Des capacités de détection prédictives et automatisées améliorées peuvent aider les services répressifs ; cependant, la numérisation a également intensifié la criminalité organisée, contribuant à des crises de santé publique, à la corruption et à la violence. Les trafiquants exploitent de plus en plus les communications cryptées et les techniques de dissimulation avancées, ce qui complique les efforts de détection.

Parmi les autres défis à relever, citons l'émergence de nouvelles substances psychoactives (NSP) et l'utilisation généralisée des cryptomonnaies, qui compliquent la réglementation et le suivi des expéditions. Pour résoudre ces problèmes, il faut des efforts durables et coordonnés, soutenus par des traités internationaux et des outils répressifs renforcés, dont beaucoup ont été développés dans le cadre du Conseil de l'Europe.

La conférence a conclu que des formations spécialisées, une collaboration renforcée et des cadres réglementaires solides sont essentiels pour établir des partenariats transnationaux efficaces capables de répondre à l'évolution de la menace liée à la drogue.

### **3.2 Lutte contre la criminalité organisée en tant que forme de trafic de drogue (OC-DT)**

Dans le cadre du suivi du 4e Sommet du Conseil de l'Europe et sur la base d'une proposition des Pays-Bas, lors de sa 133e session ministérielle de mai 2024, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a décidé que :

« 18. dans le cadre de la lutte acharnée contre la corruption et la criminalité organisée, [le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe] a invité le Groupe Pompidou à élaborer des lignes directrices dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée liée au trafic de drogue, sur la base de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. »

Cette activité n'était pas prévue dans le programme de travail 2023-2025 ; toutefois, à la demande des Pays-Bas, le Groupe Pompidou a été invité par le Comité des Ministres à l'entreprendre. En conséquence, au cours d'une année, un Groupe d'experts conjoint (JEG) composé de dix membres a été créé. Le groupe est composé de trois experts désignés par les correspondants permanents du Groupe Pompidou, trois experts des comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe : le Comité européen sur les problèmes criminels (CDPC), le Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) et le Comité de la Convention sur la contrefaçon de produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique (Convention MEDICRIME), un expert du Secrétariat du Conseil de l'Europe (MEDICRIME), ainsi que deux experts indépendants issus du monde universitaire. Le groupe est soutenu par des membres du Secrétariat du Groupe Pompidou et du CDDH.

Le Groupe d'experts conjoint a tenu sa première réunion en ligne le 18 décembre 2024 afin d'examiner le document de feuille de route sur l'élaboration des politiques, le mandat des experts indépendants, les grandes lignes et le calendrier de l'étude de fond, ainsi que le calendrier des réunions pour 2024-2025. La deuxième réunion en ligne, qui s'est tenue le 10 février 2025, comprenait une présentation du document d'orientation et des travaux du Comité de rédaction sur les droits humains et les politiques en matière de drogues (DH-PDA), un examen des outils prévus par le deuxième protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité et l'identification de questions clés telles que l'interception, la compétence, la coopération transfrontalière, les preuves, la vie privée, la criminalité numérique, la vente de drogues en ligne et l'intelligence artificielle. La troisième réunion, qui s'est tenue à Paris les 28 et 29 avril 2025, a permis de passer en revue les efforts déployés par le Conseil de l'Europe dans le passé, de présenter l'étude de fond et de discuter chapitre par chapitre.

La quatrième réunion, qui s'est tenue à Strasbourg les 7 et 8 juillet 2025, a été consacrée à l'examen de l'étude de fond, à des présentations sur les principales évolutions en matière de

normalisation au sein du Conseil de l'Europe et à une première discussion sur le projet zéro des lignes directrices politiques. La cinquième réunion en ligne, qui s'est tenue le 15 septembre 2025, a permis de faire avancer le premier projet de lignes directrices, a donné lieu à une présentation sur la protection des données et a examiné le deuxième projet préparé par le Secrétariat. La sixième réunion, qui s'est tenue à Bruxelles les 1er et 2 octobre 2025, a permis de finaliser la note d'information et d'élaborer le troisième projet de lignes directrices, qui a ensuite été finalisé en ligne le 17 octobre 2025. Les lignes directrices ont ensuite fait l'objet d'une vérification linguistique et juridique complète au Conseil de l'Europe.

Les lignes directrices politiques et la note d'information seront présentées pour adoption lors de la 97e réunion des correspondants permanents le 27 novembre 2025, puis approuvées par la 19e Conférence ministérielle du Groupe Pompidou le 28 novembre 2025.

À l'avenir, les lignes directrices serviront de base à l'élaboration de politiques dans le cadre d'une future recommandation du Comité des ministres qui sera lancée en 2026 et qui mettra l'accent sur la lutte contre la criminalité organisée sous la forme du trafic de drogue et liée à celui-ci.

### **3.3 Outil en ligne sur les livraisons surveillées (CD)**

L'outil en ligne sur les livraisons surveillées (CD) reste opérationnel et accessible jusqu'en avril 2026. À l'heure actuelle, 52 pays utilisent activement cette plateforme pour échanger des informations. Dans le cadre d'un processus de révision plus large, le Secrétariat évalue le contenu, la diffusion et la facilité d'utilisation globale de l'outil à la lumière du prochain programme de travail du Groupe Pompidou.

Ce processus a donné lieu à des échanges avec le Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes de coopération en matière pénale (PC-OC) afin d'assurer la cohérence et d'éviter les doublons avec les outils existants. Les améliorations déjà identifiées par le Secrétariat concernent la maintenance technique et les mises à niveau fonctionnelles, notamment afin d'aligner l'outil sur les futurs travaux du Groupe Pompidou dans le cadre de ses volets « application de la loi » et « aviation ». L'examen tient également compte de la baisse potentielle des livraisons contrôlées et explore la possibilité d'élaborer une liste consolidée des points de contact uniques dans les domaines concernés.

Pour plus d'informations sur les fonctionnalités de l'outil, consultez le site web du Groupe Pompidou<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> <https://rm.coe.int/2021-flyer-controlleddeliveries-resourcebank/1680a5633f> et <https://vimeo.com/537702415>

## **4. Académie internationale des politiques en matière de drogues**

### **4.1 Académie internationale des politiques en matière de drogues<sup>4</sup>**

L'Académie internationale des politiques en matière de drogues (IDPA) a été créée sous l'égide du Groupe Pompidou dans le but général d'améliorer le savoir-faire et de renforcer les capacités pour la conception, la mise en œuvre, la gestion et l'évaluation efficaces des politiques en matière de drogues et des programmes connexes. Elle vise à autonomiser les acteurs concernés par les politiques en matière de drogues grâce à l'éducation, au transfert de technologies et au renforcement des capacités, en réponse aux besoins évolutifs des États membres et de la communauté internationale au sens large.

L'IDPA applique une méthodologie fondée sur un apprentissage actif et engagé et sur la collaboration internationale afin de soutenir une gestion efficace et fondée sur des données probantes des politiques en matière de drogues. Elle crée un lien distinctif entre la politique, la recherche et la pratique. Elle s'adresse principalement aux professionnels qui s'engagent à établir une base de connaissances communes de niveau universitaire dans des domaines tels que la prévention des drogues, la science de la dépendance, l'élaboration de politiques en matière de drogues, l'évaluation des programmes et des politiques, les nouvelles tendances en matière de drogues et le travail avec des populations spécifiques.

Dans le cadre de ses Termes de Références (2023-2025), l'Académie propose deux programmes de formation de base : le cours de formation des cadres en matière de politique antidrogue, la formation thématique annuelle sur la politique antidrogue et des activités ad hoc de renforcement des capacités.

Dans le cadre du programme de travail actuel du Groupe Pompidou (2023-2025), l'Académie a dispensé les formations suivantes :

**2023 – Cours pour cadres sur la politique en matière de drogues (deuxième édition) :** cette édition du cours pour cadres comprenait trois modules, dispensés en mars 2023 (Florence, Italie), juin 2023 (Strasbourg, France) et octobre 2023 (La Valette, Malte). Le programme combinait des conférences d'experts et des travaux pratiques en groupe, auxquels ont participé 22 personnes venues du Canada, d'Europe, d'Inde, des États-Unis, d'Amérique latine, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Tous les participants ont suivi le cours avec succès et ont obtenu le certificat en gestion avancée des politiques en matière de drogues. 12 participants ont pris en charge leurs frais de scolarité et leur participation au cours (déplacements et logement), tandis que les autres ont reçu des bourses complètes ou partielles

---

<sup>4</sup> Le mandat actuel de l'IDPA expire le 31 décembre 2025.

pour financer leur participation. Les cours ont porté sur les thèmes suivants : addictions et neurosciences, psychédéliques et substances à actions multiples, traitements de la toxicomanie, défis politiques et juridiques liés à la fourniture de drogues et de médicaments essentiels, NPS et leur cadre réglementaire, concepts clés de la politique en matière de drogues, y compris les définitions aux niveaux national et international, travail intersectoriel et approches efficaces à l'égard de la consommation de différentes substances, jurisprudence de la CEDH, suivi, indicateurs et collecte de données, et politique en matière de drogues, de la recherche à la pratique.

**2024 – Formation thématique annuelle sur la politique en matière de drogues :** cette formation en deux modules était axée sur l'amélioration de l'accès aux services de traitement et de leur qualité. Les modules ont eu lieu à Bologne, Italie (mars 2024) et à Rabat, Maroc (mai 2024), et ont réuni 33 participants issus de 19 États membres du Groupe Pompidou. Le cours comprenait à la fois des contenus théoriques et des apprentissages pratiques, l'accent étant mis sur le travail en groupe et les discussions entre pairs. Il couvrait les thèmes suivants : objectifs et buts du traitement de la toxicomanie ; concepts des communautés thérapeutiques, y compris leur mise en place en milieu carcéral ; alternatives à l'emprisonnement ; médicaments pour traiter différentes addictions ; types de preuves et leur application ; indicateurs pour évaluer les services de traitement ; méthodologies pour évaluer la qualité et l'efficacité ; approche suisse des normes de qualité ; technologies et modalités de traitement ; et questions de stigmatisation et de discrimination.

**2025 – Cours pour cadres sur la politique en matière de drogues (troisième édition) :** le cours pour cadres s'est déroulé en trois modules entre mars et septembre 2025, réunissant 19 participants de pays d'Europe, ainsi que du Mexique, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. 18 participants ont obtenu le certificat de gestion avancée des politiques en matière de drogues. Les modules ont été organisés en partenariat avec des institutions universitaires et nationales : La Valette, Malte – en coopération avec l'Université de Malte (mars 2025) ; Strasbourg, France (juin 2025) – hébergé dans les locaux du Conseil de l'Europe ; Cracovie, Pologne (septembre 2025) – en coopération avec le Centre national de prévention des addictions de Pologne. Le cours a couvert les thèmes suivants : réduction de l'offre, élaboration et développement des politiques nationales en matière de drogues, droits humains et jurisprudence de la CEDH, IA et plateformes de jeux en ligne, communication avec les décideurs et le public dans le domaine de la politique en matière de drogues, collecte et suivi des données, etc.

En septembre 2025, le Secrétariat du Groupe Pompidou a procédé à une évaluation complète du Cours exécutif sur les politiques en matière de drogues, en engageant deux consultants internationaux pour évaluer l'efficacité et l'impact des éditions 2023 et 2025. Le rapport

d'évaluation final sera disponible à la fin du programme de travail actuel et servira de base au renforcement et à l'amélioration des futures éditions du cours dans le cadre du nouveau programme de travail, en définissant le mandat de l>IDPA pour le cycle 2026-2029. Les principales conclusions seront présentées dans le cadre de la 19e Conférence ministérielle du Groupe Pompidou.

#### **4.2 Le rôle de la police dans la prévention des drogues**

Après consultation de certains États, le Secrétariat a été chargé de poursuivre ses travaux sur des thèmes clés : identification des compétences essentielles des policiers participant à des programmes de prévention des drogues, fourniture d'outils permettant d'évaluer la contribution de la police aux interventions de prévention des drogues et élaboration de lignes directrices pour la prévention des traumatismes et de la consommation de substances associées au sein des forces de police.

À l'appui de cette initiative, un séminaire de renforcement des capacités sur le thème « Contrôler le stress et réduire les risques pour la santé mentale dans le travail de la police » s'est tenu à Vilnius, Lituanie, en septembre 2023. Les participants ont souligné l'importance d'intégrer les soins de santé mentale dans la formation des agents de première ligne et des cadres, reconnaissant les niveaux élevés de stress et leur impact sur le bien-être, la consommation de substances et le risque de suicide parmi le personnel chargé de l'application de la loi. Le séminaire a permis de partager des stratégies efficaces pour promouvoir le bien-être et la guérison des traumatismes au sein des forces de l'ordre.

Entre 2024 et 2025, quatre réunions du groupe consultatif ont été organisées afin de redéfinir les pratiques compilées par le groupe lui-même, composé de policiers et de spécialistes de la prévention désignés par dix États membres (Belgique, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Chypre, Hongrie, Islande, Italie, Lituanie, Macédoine du Nord et Pologne) et guidé par des consultants internationaux dans l'élaboration d'un guide pratique destiné aux policiers occupant des postes stratégiques. La compilation fournit des approches de maintien de l'ordre axées sur la santé publique, les principales compétences requises pour ces approches, les compétences de base de la police en matière de prévention de la toxicomanie, la planification et la mise en œuvre de l'évaluation dans le travail policier – illustrées par des exemples nationaux – ainsi qu'un programme de formation et des lignes directrices pour une mise en œuvre efficace.

### **5. Groupes vulnérables et à risque : les enfants et les addictions**

En 2020, le Groupe Pompidou a lancé un projet visant à traiter une question souvent négligée : les enfants dont les parents consomment des drogues. Reconnaisant l'impact significatif de

la consommation de substances psychoactives par les parents sur le développement et la vie quotidienne des enfants, le projet vise à soutenir ces enfants et leurs familles tout en respectant à la fois les droits des enfants et ceux des parents souffrant de dépendance. Il adopte une approche fondée sur les droits humains, garantissant l'accès des enfants à la santé, à l'éducation, à la protection et à la participation, tout en luttant contre la stigmatisation et la discrimination liées à la consommation de drogues.

Entre 2020 et 2022, le projet a impliqué 18 pays et plus de 300 experts issus du monde universitaire, du secteur public et d'organisations non gouvernementales. Grâce à des questionnaires, des groupes de discussion et des entretiens avec des décideurs politiques, des praticiens, des femmes et des enfants concernés, une base de données factuelles complète a été constituée. Cela a donné lieu à quatre publications clés : *Children Whose Parents Use Drugs: Promising Practices and Recommendations* (2022), qui met en avant les services et le soutien destinés aux enfants et aux familles touchés ; *We Are Warriors: Women Who Use Drugs Reflect on Parental Drug Use, Their Paths of Consumption and Access to Services* (2023), qui recueille les témoignages de femmes ayant vécu cette expérience ; *Listen to the Silence of the Child: Children Share Their Experiences and Proposals on the Impact of Drug Use in the Family* (2023), qui donne la parole aux enfants eux-mêmes ; et *Children and Parents Affected by Drug Use: An Overview of Programmes and Actions for Comprehensive and Non-Stigmatising Services and Care* (2023), qui met l'accent sur des approches centrées sur l'enfant et non stigmatisantes dans les politiques et les soins. Ces publications visent à sensibiliser, à encourager la coopération et à influencer l'élaboration des politiques afin de mieux protéger les enfants et de soutenir les familles touchées par la consommation de drogues par les parents.

Conformément aux priorités stratégiques 2022-2025 du Conseil de l'Europe, qui incluent la protection des droits des groupes vulnérables, un groupe consultatif composé de six experts des États membres a élaboré un document d'orientation publié en 2024. Intitulé « Intégrer le genre et les droits des enfants dans les services destinés aux familles touchées par la consommation de drogues », ce document définit un cadre juridique qui défend les droits des enfants et des parents qui consomment des substances. Il encourage la collaboration multisectorielle, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, des services sociaux et du soutien aux victimes de violence, afin de fournir des soins complets. Le guide encourage les pays à intégrer une perspective fondée sur les droits des enfants et le genre dans les services destinés aux familles touchées par la consommation de drogues.

Si le projet était initialement axé sur les enfants, il a mis en évidence la nécessité cruciale de s'occuper des parents consommant des substances, en particulier des pères. La plupart des personnes qui consomment des substances sont des hommes en âge de procréer, mais les

pères sont souvent négligés dans la recherche et les services. La parentalité est un facteur de protection reconnu et une motivation pour les hommes à suivre un traitement. Pour combler cette lacune, le Groupe Pompidou a lancé une recherche sur le rôle de la paternité, qui a abouti à une étude préliminaire en 2023, à laquelle ont participé 93 hommes de 11 pays, et à une publication plus importante « Fathers: Men in Drug Treatment Services Share Their Life Paths and the Processes and Feelings of Becoming and Being Parents » (Pères : des hommes suivant un traitement contre la toxicomanie partagent leur parcours de vie et les processus et sentiments liés au fait de devenir et d'être parents) prévue pour 2025. Cette étude souligne l'importance d'impliquer les pères dans les traitements et les services sociaux, de promouvoir l'égalité des sexes, de remettre en question les normes masculines néfastes et de créer des environnements plus sûrs pour les enfants, les femmes et les hommes touchés par la dépendance aux substances.

## **6. Prévention, rétablissement et réduction des risques**

### **6.1 *Séminaire sur la prévention de la consommation de drogues***

Cette intervention, axée sur les jeunes et la consommation de drogues, a fait l'objet d'un séminaire international organisé en juin 2023 par les autorités italiennes, qui a réuni plus de 80 participants de 28 pays, dont l'OEDT (actuellement EUDA), l'ONUDC et le Conseil de l'Europe. D'éminents responsables italiens, dont deux ministres, ont souligné l'importance de la prévention précoce en tant que priorité gouvernementale. Le séminaire a mis l'accent sur une approche multidisciplinaire et multipartite, préconisant une collaboration interministérielle entre les autorités locales, régionales, nationales et internationales afin d'élaborer des stratégies de prévention efficaces. Il a souligné la nécessité de développer les compétences de vie afin de donner aux jeunes les moyens de résister à la consommation de drogues dès leur plus jeune âge. Les outils et normes éprouvés de l'OEDT (actuellement EUDA) et de l'ONUDC sont actuellement adaptés de manière efficace dans le monde entier, l'accent étant mis sur la participation des parents et des écoles à la promotion de ces compétences.

### **6.2 *Prix Pompidou de la prévention***

Le Prix de la prévention du Groupe Pompidou est décerné tous les deux ans depuis 2004 afin de récompenser des projets innovants menés par des jeunes dans le domaine de la prévention de la toxicomanie et de la dépendance. Il vise à promouvoir la participation significative des jeunes à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des initiatives de prévention. Depuis sa création, le Prix a évolué pour refléter l'élargissement du mandat du Groupe Pompidou, qui inclut désormais les addictions comportementales et numériques, et accepte désormais les candidatures des pays membres du Conseil de l'Europe et du MedNET.



À la suite d'une révision du prix en 2023 et 2024, plusieurs modifications importantes ont été apportées. Il a notamment été rebaptisé « Prix Pompidou du Groupe pour la prévention », la tranche d'âge des jurés a été élargie à 18-25 ans et le montant du prix a été porté à 6 000 euros par projet lauréat. Le nouveau format s'inscrit dans la volonté du Groupe de renforcer la participation des jeunes aux efforts de prévention. Au total, 27 candidatures ont été reçues pour l'édition 2025, dont 26 applications de 11 pays et une candidature conjointe de l'Allemagne, de la France et du Portugal.

Le jury pour 2025 a été sélectionné à l'issue d'un appel à candidatures ouvert fin 2024, qui a abouti à la nomination de sept jeunes originaires de Belgique, de Slovénie, du Portugal, de Malte, de Chypre, de Roumanie et de Turquie. Tous les anciens jurés ayant dépassé la limite d'âge, une nouvelle équipe a été constituée afin d'apporter de nouvelles perspectives. Après des réunions préparatoires en juin et juillet 2025, le jury s'est réuni en personne les 8 et 9 septembre 2025 à Strasbourg, France, pour évaluer et présélectionner les candidatures. Ses évaluations ont porté sur l'implication des jeunes, l'innovation et l'impact.

La cérémonie de remise des prix aura lieu le 27 novembre 2025 lors de la 19e Conférence ministérielle du Groupe Pompidou à Strasbourg. Trois projets lauréats seront présentés par le jury et recevront chacun un diplôme, un trophée et un soutien financier. Le prix de la prévention 2025 reflète l'engagement continu du Groupe Pompidou à promouvoir des solutions menées par les jeunes et des stratégies de prévention inclusives qui renforcent les communautés et répondent aux nouveaux défis en matière de prévention de la toxicomanie.

### **6.3 Séminaire sur le rétablissement et l'éducation**

Organisé dans le prolongement de la 94<sup>e</sup> réunion des correspondants permanents du Groupe Pompidou, en mai 2024, le séminaire sur le rétablissement et l'éducation a réuni environ 80 professionnels qui ont été accueillis et salués par des représentants gouvernementaux de haut niveau, le maire de Naples, des associations sociales bénévoles et religieuses (impliquées dans le rétablissement, la prévention ainsi que l'éducation confessionnelle et le développement territorial).

La première partie du séminaire a été consacrée au partage de pratiques à travers des études de cas, mettant en évidence les défis identifiés. Elle a souligné le rôle des différentes parties prenantes en Italie, notamment les communautés locales, le gouvernement et les autorités nationales. Des vidéos documentaires ont présenté les réponses apportées à la consommation de drogues et à la réadaptation, en mettant l'accent sur les mesures prises pour traiter et atténuer les problèmes liés à la drogue dans trois régions fortement touchées en Italie : Scampia, Caivano et Tor Bella Monaca.

La deuxième partie de l'activité était consacrée à un aperçu des initiatives internationales et des pratiques nationales permettant de mieux comprendre les développements récents en matière de réinsertion et d'éducation dans d'autres États membres du Groupe Pompidou et chez des partenaires internationaux.

#### **6.4 Évolution des politiques en matière de drogue**

En 2023 et 2025, le Groupe Pompidou, en partenariat avec la ville de Strasbourg, l'association Ithaque et l'Agence européenne des drogues (EUDA), a organisé les troisième et quatrième symposiums internationaux sur les salles de consommation de drogues, au Conseil de l'Europe à Strasbourg, France.

Ces événements ont mis en avant les salles de consommation de drogues comme des instruments essentiels pour la réduction des risques et la protection des droits humains. Les participants, parmi lesquels figuraient des utilisateurs de services, des représentants d'institutions et des personnalités politiques telles que le maire de Strasbourg, ont échangé leurs expériences et leurs approches innovantes afin de faire progresser et d'harmoniser les politiques en matière de drogues à l'échelle internationale.

S'appuyant sur les efforts de sensibilisation lancés en 2019 et sur le succès des précédents symposiums organisés au Conseil de l'Europe, axés sur les pratiques européennes et le soutien aux salles de consommation de drogues à faible risque déjà établies, ce rassemblement est devenu une tradition reconnue à Strasbourg. Il continue d'élargir son champ d'action en intégrant les connaissances acquises sur d'autres continents et en abordant les défis en constante évolution.

### **7. Réseaux régionaux**

#### **7.1 Région sud-méditerranéenne : MedNET / MedSPAD**

Grâce aux contributions financières et au soutien de l'Italie (250 000 euros), de la France (100 000 euros) et de la Suisse (85 000 euros) (pendant les présidences de MedNET assurées par Chypre puis par le Maroc), MedNET a continué à apporter un soutien actif à ses sept pays de la région sud-méditerranéenne (Algérie, Égypte, Liban, Jordanie, Maroc, Palestine\*, Tunisie) dans leurs efforts pour développer davantage la politique, les stratégies, les plans d'action et la sensibilisation en matière de drogue. Ces activités spécifiques à chaque pays ont complété les

---

\* Cette désignation ne saurait être interprétée comme une reconnaissance de l'État de Palestine et ne préjuge en rien des positions individuelles des États membres du Conseil de l'Europe sur cette question.

travaux pléniers du comité MedNET du Groupe Pompidou, qui poursuit la coopération régionale entre les deux rives de la Méditerranée.

Au cours de la période considérée, le programme de travail MedNET a permis de mettre en œuvre efficacement des projets visant à renforcer les compétences professionnelles des spécialistes travaillant dans le domaine de la prise en charge des personnes qui consomment des drogues dans le sud de la Méditerranée. Les pays participants ont élaboré des indicateurs de suivi de la consommation de drogues chez les jeunes en appliquant la méthodologie MedSPAD (Mediterranean School Survey Project on Alcohol and Other Drugs, projet méditerranéen d'enquête scolaire sur l'alcool et les autres drogues). Les étapes clés de la coopération incluent : un modèle de gestion des cas de troubles liés à la consommation de drogues dans le système pénal égyptien et l'introduction d'approches thérapeutiques axées sur la famille ; des cours d'addictologie dans les universités marocaines ; des programmes sur mesure pour lutter contre la violence sexiste et prévenir la consommation de drogues dans les centres de détention pour mineurs en Palestine\* le pilotage du traitement par agonistes opioïdes, l'introduction d'un traitement fondé sur des données probantes pour les troubles liés à la consommation de cannabis et des programmes de thérapies et de prévention des addictions fondés sur des données probantes en Tunisie ; l'intégration des résultats du MedSPAD dans les programmes scolaires et les programmes entre pairs destinés aux jeunes au Liban et l'élaboration d'un protocole OAT d'urgence pour les situations de crise ; et l'amélioration de l'application d'approches de prévention fondées sur des données probantes en Algérie grâce à des formations en cascade.

Les visites d'étude et les formations régionales et bilatérales, rendues possibles grâce à l'engagement des membres du MedNET, ont enrichi la coopération technique et l'échange d'expériences entre les deux rives de la Méditerranée. De telles initiatives peuvent être exemplifiées par des échanges sur le système d'alerte précoce et les alternatives à la condamnation pour les personnes souffrant de troubles liés à l'usage de substances en Italie, sur le traitement par agonistes opioïdes au Portugal et sur la méthodologie MedSPAD en Égypte.

Les travaux au sein du comité régional de MedSPAD se sont poursuivis. La réunion annuelle du comité, qui s'est tenue les 26 et 27 mai 2025 à Paris, France, a été dédiée à la présentation du cinquième rapport régional MedSPAD sur la consommation de substances et les comportements addictifs, élaboré en coopération avec le Conseil italien de la recherche. Le rapport comprend des données recueillies en Égypte, au Liban, au Maroc et en Tunisie, y compris l'impact de MedSPAD sur les politiques et la législation dans leurs pays respectifs.

## **7.2 Groupe de coopération SEE : Systèmes de traitement de la consommation de drogues en prison (PRISEE)**

Au cours de la période considérée, le groupe de professionnels pénitentiaires d'Europe du Sud-Est (PRISEE) s'est concentré sur l'amélioration des compétences et des connaissances des praticiens et des décideurs politiques en matière de traitement de la toxicomanie et de réadaptation dans 11 États membres et trois membres associés<sup>5</sup>.

La coopération PRISEE a permis d'élaborer et de mettre en œuvre un certain nombre de ressources, à savoir le document d'orientation sur l'élaboration de stratégies visant à améliorer les normes en matière de traitement de la consommation de drogues dans le système pénal (2022), la cartographie des besoins en formation dans les pays d'Europe du Sud-Est et des ressources disponibles en matière de traitement des addictions et de réadaptation en prison (2022) et le manuel du formateur sur la prise en charge et le traitement des personnes souffrant de troubles liés à l'usage de substances psychoactives en prison (2025).

Lors des réunions annuelles organisées par la République de Moldavie (2023), le Conseil de l'Europe, en coopération avec la région Grand-Est (2024) et Chypre (2025), s'est concentré sur des thèmes présentant un intérêt particulier pour les décideurs politiques et les professionnels pénitentiaires participants, tels que la lutte contre l'usage croissant de NPS, la promotion de l'introduction de services de réduction des risques en prison, le traitement des comorbidités liées aux troubles liés à l'usage de substances et aux troubles mentaux graves, et la promotion d'alternatives à la condamnation ou à la sanction.

Ces réunions ont combiné théorie et partage d'expériences pratiques, apprentissage interactif et visites de prisons, améliorant ainsi le partage d'expertise et les possibilités de mise en réseau entre professionnels. Comme l'ont rapporté les membres du PRISEE représentant les autorités nationales de nomination :

- Les connaissances partagées entre les membres du groupe, grâce à des présentations d'experts, des ressources, des discussions et des visites sur le terrain dans des établissements de santé en milieu carcéral, ont permis de sensibiliser les participants aux normes européennes en matière de droits humains dans leur pays d'origine et ont eu un impact positif sur l'exercice quotidien de leurs fonctions.

---

<sup>5</sup> Bosnie-Herzégovine, Croatie, Chypre, Grèce, Hongrie, Macédoine du Nord, Monténégro, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Turquie et membres associés Géorgie, République de Moldavie et Ukraine.

- Les ressources susmentionnées, et en particulier le document d'orientation, ont permis aux administrations pénitentiaires représentées d'intégrer des recommandations clés et d'influencer les stratégies nationales dans cinq États membres.
- Les bonnes pratiques présentées et observées lors des visites ont contribué à améliorer considérablement la qualité et/ou à introduire de nouveaux programmes de traitement de la toxicomanie et de réduction des risques dans au moins sept États membres.

Tous les pays ont indiqué que la cartographie des besoins en formation dans la région les avait aidés à mieux identifier et aborder la formation du personnel travaillant avec les personnes qui consomment des drogues.

### **7.3 Groupe de coopération SEE : Aéroports (CGSEEA)**

Les réunions annuelles 2023 et 2024 du CGSEEA ont été organisées respectivement par la Croatie et la Bulgarie. Elles ont rassemblé des policiers et des douaniers travaillant dans les aéroports de la région sur des enquêtes liées à la drogue, provenant de 13 pays (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Grèce, Hongrie, Macédoine du Nord, Monténégro, Roumanie, Serbie, Slovénie, Turquie) et du Kosovo\*. Ils ont échangé des informations sur les tendances récentes, les modes opératoires et des études de cas sur le trafic de drogue.

À l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire du CGSEEA, la réunion de 2024 a été précédée d'un séminaire de haut niveau qui a réuni les directeurs généraux, les directeurs adjoints des agences nationales des douanes et de la police, ainsi que les directeurs des aéroports des États membres et du Kosovo\*. Des représentants de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), du SELEC, d'Interpol et du CELBET ont également pris part à cette réunion. Le séminaire de haut niveau a ainsi permis d'accroître la visibilité du travail accompli par l'AIRSEE auprès des instances dirigeantes des agences nationales, en mettant en avant les résultats obtenus au cours des dix années de coopération opérationnelle facilitée par le Groupe Pompidou. Les pays participants ont réaffirmé leur engagement en faveur de la collaboration opérationnelle régionale en adoptant une nouvelle déclaration commune.

## **8. Programmes de santé en milieu carcéral (HPP)**

Grâce au soutien financier continu du Luxembourg, les programmes de justice pénale et de santé en prison ont évolué au cours de leurs 12 années d'existence en termes de portée

---

\* Toute référence au Kosovo dans le présent texte, qu'il s'agisse du territoire, des institutions ou des populations, doit être comprise en pleine conformité avec la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies et sans préjudice du statut du Kosovo.

géographique, couvrant désormais 14 pays, et en termes d'ampleur et de contenu, avec le lancement de plusieurs projets spécifiques à certains pays et la prise en compte de l'évolution du paysage de la drogue dans les prisons. Outre ses activités spécifiques à chaque pays, le programme a encouragé les échanges entre les pays bénéficiaires (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Chypre, Géorgie, Grèce, Hongrie, Monténégro, Roumanie, Serbie, Slovénie, Macédoine du Nord, République de Moldavie, Turquie et Ukraine), dans le but d'améliorer la qualité et l'accès aux programmes de traitement de la consommation de drogues en milieu carcéral.

En **République de Moldavie**, le programme, avec le soutien financier du Luxembourg, a continué à soutenir la communauté thérapeutique « Catharsis » basée dans les prisons pour le traitement de la consommation de drogues, en informant les directeurs de prison de ses avantages et en institutionnalisant leur rôle dans l'orientation des bénéficiaires vers le programme (2023). Il a également contribué à améliorer la prestation de services aux personnes qui consomment des drogues ou souffrent de troubles liés à l'usage de substances grâce à une meilleure compréhension de la consommation de substances non opioïdes dans le cadre d'une étude qualitative couvrant les 17 prisons moldaves (2022-2023). S'appuyant sur les conclusions de l'étude et conformément au mandat révisé du Groupe Pompidou, le Programme a soutenu l'extension des services de réduction des risques dans les prisons moldaves et a fourni des conseils sur la mise en place d'interventions adaptées aux personnes détenues souffrant d'addictions aux jeux d'argent et de hasard (2024-2025) ; les travaux ont continué dans le cadre d'un projet spécifique au pays financé par le Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la République de Moldavie pour 2025-2028 (cf. ci-après).

En outre, un projet de six mois (2024, 120 000 euros) et un projet de deux ans (2025-2026, 600 000 euros) mis en œuvre avec le soutien financier des Plans d'action du Conseil de l'Europe pour la République de Moldavie pour 2021-2024 et 2025-2028 respectivement, ont contribué à faire progresser les efforts nationaux visant à renforcer les droits humains des personnes souffrant de troubles liés à l'usage de substances et d'autres addictions dans le pays. Le premier projet à part entière avec une présence sur le terrain, a débuté le 1er janvier 2025, afin d'aider les autorités moldaves à élaborer une stratégie nationale globale visant à lutter contre les risques et les dommages de la consommation de drogues et des comportements addictifs, y compris dans les établissements pénitentiaires, en plaçant les droits de l'homme au centre des politiques en matière de drogues et d'addictions. Les ministères de la Santé, de la Justice et de l'Intérieur, les représentants des agences nationales spécialisées et des organismes indépendants, la société civile ainsi que les décideurs politiques d'autres États membres du Groupe Pompidou ont collaboré étroitement à ce processus, en s'appuyant sur l'expertise et la

force du Groupe Pompidou en tant que plateforme internationale multidisciplinaire de coopération, d'échange de connaissances, d'expériences et d'approches innovantes.

En **Ukraine**, depuis 2023, le soutien à la mise en place d'un système complet de traitement de la consommation de drogues dans les prisons ukrainiennes a été renforcé grâce à la coopération avec la Division de la coopération policière et de la privation de liberté (CPDL) du Conseil de l'Europe. Deux projets du Conseil de l'Europe, « Soutien à la réforme pénitentiaire en Ukraine Plus » (SPERU+ ; 2023, 500 000 euros) mis en œuvre conjointement avec l'Union européenne et « Vers des conditions de détention plus humaines et une réduction de la récidive en Ukraine » (DECOPRIS ; 2024-2026, 500 000 euros d'un budget total de 2 500 000 euros), financés dans le cadre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine 2023-2026, ont intégré les volets du Groupe Pompidou, qui sont axés sur l'amélioration du traitement et de la réadaptation des personnes souffrant de troubles liés à l'usage de substances dans les établissements pénitentiaires.

Dans le cadre du projet DECOPRIS, le Groupe Pompidou a coopéré avec le ministère ukrainien de la Justice et des organisations de la société civile pour mettre en place la première communauté thérapeutique en milieu carcéral pour le traitement des troubles liés à l'usage de substances en Ukraine et a poursuivi les formations interdisciplinaires sur le (TAO). À la fin du projet, 26 établissements de TSO devraient être opérationnels dans 19 régions d'Ukraine, offrant des services de traitement à plus de 580 personnes en situation de privation de liberté dans le contexte carcéral. Cette expansion constitue une avancée significative dans l'amélioration de l'accès aux soins de santé pour les personnes en détention, en particulier celles souffrant de troubles liés à l'usage de substances, et reflète l'engagement de l'Ukraine à améliorer les conditions sanitaires dans ses établissements pénitentiaires.

En coopération avec Verkhovna Rada d'Ukraine (Parlement) et dans le cadre du projet SPERU+ (2023), le Groupe Pompidou a fourni une évaluation experte du projet de loi n° 5715 relatif à la réadaptation des délinquants consommant des substances. Ce projet de loi sert de point de départ à des réformes plus larges, intégrant les pratiques internationales et les normes en matière de droits humains dans le traitement de la consommation de drogues et appliquant des mesures alternatives pour les infractions liées à la drogue, tout en soulignant la nécessité d'augmenter considérablement les capacités institutionnelles comme condition préalable à la réussite de ces efforts de réforme.

Au cours de la période considérée, trois projets ont été mis en œuvre en **Géorgie** pour soutenir la stratégie nationale de prévention de la consommation de drogue du pays : « Développement d'un réseau de soutien à la prévention de la consommation de drogues » (2022-2023, 392 000 euros), le volet de six mois du Groupe Pompidou intitulé « Soutien aux réformes du système

pénitentiaire en Géorgie » (2024, 150 000 euros d'un budget total de 1 250 000 euros) et le projet de deux ans intitulé « Renforcement du rôle des acteurs clés dans la prévention de la consommation de drogues » (2024-2026, 600 000 euros). Ces projets ont été financés dans le cadre des Plans d'action du Conseil de l'Europe pour la Géorgie 2020-2023 et 2024-2027. Ces initiatives ont contribué à la mise en place et à la consolidation d'un réseau national de professionnels impliqués dans l'élaboration de politiques en matière de drogue et de stratégies de prévention destinées aux enfants et aux adolescents ainsi qu'à leurs parents. Outre les décideurs politiques travaillant dans les principales agences nationales, les projets ont ciblé un large éventail de spécialistes tels que des psychologues, des travailleurs sociaux, des aidants, des spécialistes de la santé, des directeurs d'école, des enseignants et des agents de probation au niveau municipal.

Tout au long du cycle de travail, plusieurs étapes importantes ont été franchies. Le Groupe Pompidou a élaboré un programme complet et fondé sur des données probantes à l'intention des parents, ainsi que des instruments d'évaluation et un manuel spécialisé destiné à former les professionnels à travailler plus efficacement avec les parents et les familles à l'aide d'outils et de méthodes spécifiques. En outre, le premier manuel complet sur les questions urgentes de santé mentale liées aux troubles liés à l'usage de substances psychoactives a été mis à la disposition des professionnels de terrain, des universitaires et d'un public plus large. L'utilisation de ces outils et instruments a largement aidé les spécialistes géorgiens à améliorer leur travail quotidien avec les enfants, les adolescents, les parents et les communautés au sens large, mais aussi à élargir leurs connaissances et leur expertise dans les domaines de la politique en matière de drogues et de la prévention de la toxicomanie. Le résultat important de l'ensemble des projets a été la mise en œuvre du programme « Positive Parenting Programme » (PPP), ainsi que le développement de ses instruments d'évaluation et de ses supports de lecture destinés aux parents. Le programme a été testé dans cinq institutions publiques en 2024, et son extension est prévue. L'évaluation de la phase pilote a mis en évidence un impact positif sur le comportement et l'attitude des parents pour garantir un environnement résilient et protecteur à leurs enfants, ainsi que sur la préparation des institutions publiques à fournir un soutien spécialisé aux enfants et aux adolescents issus de groupes vulnérables.

Des ressources essentielles, telles que des manuels et du matériel d'information, ont été élaborées à l'intention des professionnels géorgiens afin de contribuer à étendre et à améliorer la qualité des services fournis aux populations vulnérables. Par exemple, le premier guide géorgien sur les questions urgentes en matière de santé mentale a été conçu (2023) et utilisé pour la formation indispensable (2024-2025) des psychologues, des soignants, des éducateurs et des travailleurs sociaux. En 2023, la version géorgienne de l'outil d'auto-évaluation en ligne (DUDIT) promu par le Groupe Pompidou a été adoptée et mise en place pour les jeunes



exposés au risque de consommation de drogues. Une étude de faisabilité a été élaborée (2025) en vue de la mise en place du premier programme de communauté thérapeutique en milieu carcéral pour le traitement des addictions en Géorgie, destiné aux femmes en prison.

## **9. Addictions – Instrument d'assistance technique (IAT)**

### **Promouvoir la santé mentale des enfants et des jeunes en traitant les risques liés aux jeux vidéo et jeux d'argent et de hasard en ligne**

Dans le cadre d'une initiative conjointe du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, onze États membres de l'Union européenne ont sollicité l'aide de la Commission européenne (réforme du Secrétariat général) au titre du règlement 2021/240 « Règlement IAT » au cours de la période considérée. Parmi ceux-ci, neuf pays – la Croatie, Chypre, la Tchéquie, la Hongrie, l'Italie<sup>6</sup>, Malte, la Pologne, le Portugal et la Slovénie – ont bénéficié d'une aide pour concevoir ou renforcer des réglementations, des politiques et des mesures ciblées visant à lutter contre les risques qui touchent particulièrement les jeunes générations.

En conséquence, le projet TSI «[Promouvoir la santé mentale des enfants et des adolescents en s'attaquant aux risques des jeux vidéo et jeux de hasard en ligne](#)» a été lancé le 1er octobre 2024, mis en œuvre conjointement par le Secrétariat du Groupe Pompidou et la Commission européenne. Le projet a achevé avec succès sa phase de lancement le 28 février 2025, marquée par la mise en place du groupe consultatif du projet et la conférence de lancement qui s'est tenue les 28 et 29 janvier 2025, à Rome, Italie, avec la participation de représentants gouvernementaux de 22 pays, ainsi que par la remise des rapports de lancement et de référence.

À la suite de leurs candidatures, la Bulgarie, le Danemark, le Monténégro et l'Espagne ont été acceptés comme États membres observateurs du projet, élargissant ainsi la portée et l'engagement de celui-ci. Cette approche axée sur les résultats a permis au projet d'être mis en œuvre de manière efficace, avec des étapes claires et une forte collaboration entre les parties prenantes.

Le volet « Recherche » du projet s'est achevé en décembre 2025 avec le rendu de deux résultats clés : un rapport d'analyse de la situation évaluant les réponses actuelles en Europe et au-delà, et un examen des bonnes pratiques internationales. Sur la base de ces conclusions, le projet contribuera à combler les lacunes identifiées et à améliorer les réponses nationales

---

<sup>6</sup> Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, l'Italie s'est retirée du projet.

grâce à des examens par des experts des cadres politiques nationaux et des interventions pilotes spécifiques à chaque pays.

Le volet « Communication » du projet a produit deux rendus clés en décembre 2025 : la *stratégie de communication* et le *rapport de cartographie des médias* dans les neuf États membres de l'UE participants. Elaborés selon un processus participatif et multidisciplinaire, ces résultats fournissent des outils complets et exploitables pour communiquer efficacement sur les risques liés et aux jeux vidéo et aux jeux d'argent et de hasard en ligne auprès des enfants, des jeunes et des parents.

En réponse aux demandes spécifiques des pays, **un soutien technique sur mesure** a été fourni à plusieurs États membres, ce qui a permis de réaliser des progrès mesurables dans les processus de réforme de ces pays :

- Au Portugal, un forum national sur les jeux d'argent et de hasard, Internet et les jeux vidéo a été lancé, fondé sur des principes éthiques et des droits humains et s'appuyant sur un cadre complet de suivi et d'évaluation.
- En Italie, une cartographie détaillée des interventions et des réseaux de services existants destinés aux jeunes a été réalisée.
- En République tchèque, un avis d'expert sur les approches réglementaires en matière la publicité pour les jeux d'argent et de hasard a contribué au processus législatif national.

## **10. Contribution du Groupe Pompidou à d'autres organisations internationales**

En 2023-2025, le Groupe Pompidou a poursuivi sa pratique habituelle consistant à participer activement et à contribuer aux actions des programmes menés par l'ONUDC, y compris aux sessions annuelles de la Commission des stupéfiants des Nations unies, à la conférence biennale « Lisbon addictions » et aux réunions du conseil d'administration de l'EUDA (en tant qu'observateur) et aux travaux de l'OSCE (plus précisément de son rapporteur spécial pour la lutte contre la traite des êtres humains). Ces événements offrent une occasion unique de promouvoir le travail du Groupe Pompidou, de renforcer et de renouveler son partenariat avec les principaux acteurs internationaux et d'améliorer sa visibilité en tant que plateforme de coopération du Conseil de l'Europe en matière de drogues et d'addictions.